

AF 447: le parquet de Paris saisi

Par AFP

Publié le 3 juin 2009 à 09:22

Le parquet de Bobigny, chargé de l'enquête sur la disparition de l'Airbus A330 d'Air France entre Rio de Janeiro et Paris dans la nuit de dimanche à lundi, a été dessaisi mercredi au profit du parquet de Paris, a indiqué le procureur de la République de Bobigny, François Molins.

Le procureur, citant l'article 693 du code de procédure pénale, a indiqué qu'il fallait tenir compte du lieu de résidence des victimes et qu'aucun des passagers du vol Rio-Paris n'était originaire de la Seine-Saint-Denis alors qu'il y avait des Parisiens.

François Molins, accompagné de Laurent Le Mesle, procureur général de Paris, avait rencontré mardi, pendant un peu plus d'une heure, une cinquantaine de membres des familles des victimes du vol Air France Rio-Paris, à l'hôtel Pullman de Roissy.

"Nous leur avons expliqué comment allait se passer l'enquête et les objectifs que l'on souhaite atteindre, nous les avons également informés sur la procédure civile pour la reconnaissance des décès, dans le cas où les corps ne seraient pas retrouvés, c'est une procédure déjà utilisée dans d'autres catastrophes aériennes", avait expliqué le procureur de la République.